



**CONSEIL DE SAINT-POL-SUR-MER**

***APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA REUNION DU 28 MAI JUIN***

## **CONSEIL CONSULTATIF**

### **SEANCE DU 28 MAI 2021**

Conseillers en exercice : 35

Présents : 34

Absents : 01

Pouvoirs : 01

Votants : 35

L'an, deux mille vingt et un, le vingt-huit mai à dix-huit heures, le Conseil Consultatif de la Commune de Saint-Pol-sur-Mer s'est réuni en Mairie protocolaire – salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Christophe CLAEYS, Premier Adjoint.

**Présents** : Monsieur CLAEYS, Madame LENOIR, Monsieur MEENEBOO, Madame OUGHADZI, Monsieur DEGUINES, Madame LEFEBVRE, Monsieur BOUREY, Madame TABIBOU, Adjoint au Maire délégué.

Monsieur CLEMENT, Madame CABARET, Madame VERHAEGHE, Monsieur DEBAVELAERE, Madame DUMARQUEZ, Monsieur VAMPOUILLE, Madame MAES, Madame DHAMANI, Monsieur MASURE, Madame CATOIRE, Monsieur MERSSEMAN, Madame GOURDEN, Monsieur HAUDIQUET, Madame ANDRIES, Monsieur NICOLLE, Monsieur HUTIN, Monsieur NAVE, Madame DEFRANCE, Madame KUZNIEWSKI, Monsieur LEMAIRE, Monsieur BRICHE, Madame VARLET, Monsieur COEUGNIART, Madame LEGROS, Monsieur BAYRAKTAR, Madame VANDORME, Conseillers Consultatifs.

**Absents excusés** : Madame VERHAEGHE, conseillère déléguée.

**Pouvoirs de** : Madame VERHAEGHE à Monsieur CLEMENT.

Monsieur le Premier Adjoint déclare la séance ouverte et le Conseil consultatif désigne à l'unanimité, Monsieur BRICHE, Secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## PROPOS D'OUVERTURE DE SÉANCE

**Monsieur CLAEYS** : Je vais commencer par une prise de parole.

Mesdames et messieurs les élus ;  
Mesdames et messieurs les Saint Poloises et les Saint Polois,  
Mesdames et messieurs,

Nous faisons face, aujourd'hui, à un moment très difficile de l'histoire de notre commune et de ce conseil.

Jean-Pierre CLICQ nous a quittés.

Nous perdons, subitement - trop vite - trop tôt - notre maire en exercice ;  
Nous perdons un homme qui s'est engagé, corps et âme, depuis de nombreuses années, pour notre ville et ses habitants.  
Et pour beaucoup d'entre nous, nous perdons aussi un ami.

Aujourd'hui, je pense traduire le sentiment général en disant que notre liste, notre groupe mais plus largement ce conseil et notre commune se sentent orphelins.

Ces derniers jours, beaucoup de Saint Poloises et de Saint Polois ont rendu hommage à leur maire en envoyant ou déposant une carte, en écrivant quelques lignes sur les réseaux sociaux. Deux mots reviennent presque à chaque fois ; le premier, c'est « passion ».

Oui, Jean-Pierre aimait passionnément :

- Sa famille et ses amis
- Le sport et notamment le tennis
- Son métier de médecin
- Et puis, bien sûr, Saint Pol sur Mer et ses habitants.

Le deuxième mot, c'est « simplicité ».

Comme médecin d'abord, et ensuite, comme Premier Adjoint de Christian puis comme Maire, on pouvait toujours compter sur Jean-Pierre ; il était là, disponible, accessible, sur le pont, prêt à faire face dans les coups durs. Par exemple, celles et ceux qui l'ont vu piloter la cellule de crise mise en place lors du premier confinement peuvent en témoigner : Il ne ménageait pas sa peine, tous les jours, de tôt le matin à tard le soir, pour aider les personnes fragiles dans ces moments difficiles.

Pour tout ce qu'il a fait pour Saint Pol sur Mer, pour son rôle au sein de ce conseil, pour son engagement qu'il n'a jamais su et voulu réfréner, nous avons souhaité lui rendre hommage.

Un hommage qui lui ressemble ; un hommage simple ; l'hommage d'une commune à un homme de cœur.

*Projection du film hommage. Applaudissements*

**Monsieur CLAEYS** : Merci pour lui. Vous vous en doutez, c'est très difficile de prendre la parole après ces images. Mais il nous faut faire face et assurer la continuité d'action de notre commune. C'est l'objet de ce conseil municipal qui va permettre d'élire un nouveau maire et de réorganiser les missions des adjoints et conseillers.

Juste avant, avec beaucoup de sobriété mais aussi beaucoup de gravité, je veux rappeler que tout n'est pas permis dans ce que l'on appelle le jeu politique. Très simplement : la confrontation d'idées et la critique, oui. La rumeur et la calomnie, non.

Ces derniers mois, certains ont très largement franchi la ligne rouge. J'en garde tout à la fois un sentiment de profonde tristesse et de profonde colère. Je n'en dirai pas plus ; je souhaite simplement que, désormais, chacun se mette à la hauteur de notre commune et de ses habitants.

Je passe la parole à Monsieur Nave.

**Monsieur NAVE** : Chers collègues.

La disparition d'un Maire dans l'exercice de ses fonctions est toujours un moment difficile pour une commune, ses habitants et ses élus.

Au contraire, de ce qu'ont pu dire les mauvaises langues, les relations que les élus du « Défi Saint-Polois » entretenaient avec Jean-Pierre Clicq étaient bonnes et cordiales.

Bien sûr, dans toutes relations politiques il y a des différences, des divergences, heureusement. On échange, on débat, on s'engueule, c'est aussi cela le respect des autres et de la démocratie.

A titre personnel, je n'ai évidemment pas eu, comme la majorité des élus de l'équipe « Restons Saint-Polois » une relation particulière avec Jean-Pierre Clicq. Je garde cependant de très bons souvenirs, rares, mais sincères. Sincères quand nous nous sommes retrouvés par hasard dans le même restaurant. Il venait de s'installer à table, accompagné de son ancien directeur de cabinet et d'un directeur des services. Je partais après un déjeuner de travail avec Yoann Duval et Philippe Eymery. Un instant, un bonjour, des échanges, une phrase de Jean-Pierre Clicq, du tac au tac qui fait rebondir sur le ton de l'humour Philippe, des éclats de rire des six intéressés et chacun retourne finalement à ses occupations.

Est-il d'ailleurs nécessaire de rappeler que dès l'annonce la disparition de Jean-Pierre Clicq, j'ai pris immédiatement la décision de suspendre ma campagne pour l'élection départementale. Cette décision atteste bien sûr de l'émotion ressentie lors de cette brutale disparition mais encore plus du respect que j'ai pour un élu engagé depuis tant d'années au service de Saint-Pol-sur-Mer au côté de Christian Hutin.

Depuis que je suis engagé en politique, je me bats pour porter au pouvoir mes idées. Quand je critique un adversaire politique, c'est pour ses actions et non pour sa personne. Le signalement que j'ai fait auprès du Procureur de la République. Dernièrement date de 2016, c'est-à-dire bien avant que Jean-Pierre Clicq devienne Maire de Saint-Pol-sur-Mer...

**Monsieur CLAEYS** : Monsieur Nave, on est dans un hommage à Monsieur Clicq, on n'est pas dans un justificatif de l'historique des faits. Merci

**Monsieur NAVE** : C'est toujours agréable Monsieur Claeys, vous commençait très mal, malheureusement.

..... date de 2016 et dénonce des actes qui nous semblent délictueux mais ils n'attaquent pas la personne de Jean-Pierre Clicq. Une action qui nous semble ici délictueuse et à laquelle la brigade financière et, c'est important de le rappeler, parce que j'ai entendu des mauvaises langues, peut-être certains qui interrompent aussi et font colporter des rumeurs, des mauvaises rumeurs.

Notre ligne de conduite politique, qui n'a pas changé depuis 2014 consiste à dénoncer et alerter sur des possibles pratiques contraires à l'intérêt général, sans mettre en cause des personnes.

Le deuxième souvenir, c'est le choix de Jean-Pierre Clicq de me laisser célébrer le mariage d'un ami. Cela témoigne que nos rapports humains pouvaient être cordiaux. Ce jour-là, il n'a jamais été question de politique. Je garde de très bons souvenirs de l'entretien que nous avons d'ailleurs eu juste avant cette célébration et où nous nous sommes avoués l'un à l'autre que nous serions candidats aux élections municipales. Nous avons alors évoqué ensemble le mandat politique qui s'est terminé et comment nous envisagions la campagne.

La campagne électorale s'est ainsi faite dans le plus grand respect l'un envers l'autre. Qui ici peut dire le contraire ? Au nom de l'ensemble de l'équipe du « Défi Saint-Polois, je voulais rappeler ces deux anecdotes, ces deux faits, ces souvenirs, preuves que, au-delà des divergences, il y a du respect quand on n'interrompt pas les autres, un respect réciproque, qui malgré les combats politiques et divergences politiques, était bien réel et je tiens à renouveler mes sincères, nos sincères condoléances à la famille, à vous mesdames et messieurs les élus de l'équipe « Restons Saint-Polois », à Christian Hutin, Monsieur le Député et à ses amis.

Je vous remercie.

**Christophe CLAEYS** : Madame Varlet vous souhaitiez vous aussi prendre la parole. Je vous la passe volontiers.

**Madame VARLET** : Au nom du groupe « Vivre notre Ville » nous présentons une nouvelle fois nos sincères condoléances, tout d'abord à sa famille, ses proches et amis et aux membres de la majorité municipale.

Aujourd'hui, je n'ai envie de retenir que ce que nous avons partagé avec Jean-Pierre Clicq. D'abord notre passion pour Saint-Pol-sur-Mer et ses habitants, l'esprit de convivialité et de solidarité qui existe à travers son histoire et ses quartiers.

Je souhaite également rappeler ici notre engagement en faveur et au quotidien des Saint-Polois. J'ai apprécié le contact humain sur le terrain, direct et sans détour, comme peuvent l'être les Saint-Polois. Je ne peux oublier que nous avons mené des batailles ensemble, dans l'équipe de Christian Hutin, avec comme objectif de défendre les valeurs de solidarité, chères à notre histoire Saint-Poloise et à nos parcours respectifs, et toujours face aux discours d'exclusion et de haine, discours que je continuerai pour ma part à combattre de toutes mes forces.

Je retiendrai de Jean-Pierre Clicq sa ténacité, son franc parler et surtout la place qu'il a su se faire dans le cœur de nombreux Saint-Polois durant ces quatre années de maire et surtout ses 26 années au service des Saint-Polois.

Je vous remercie.

## PROCÈS VERBAL DES DÉBATS TENUS A PROPOS DU REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL

**Monsieur CLAEYS** : Merci, et passons à l'ordre du jour avec la première délibération. Donc suite au décès de Monsieur Jean-Pierre CLICQ, Maire délégué de la commune de Saint Pol sur Mer, survenu le 17 mai 2021 et,

Conformément à l'article L.270 du Code Electoral, Monsieur Hervé TOURMENTE, Sous-Préfet de Dunkerque et Monsieur Patrice VERGRIETE, Maire de Dunkerque, ont été informés du remplacement de Monsieur Clicq par Madame Laurence LAMIRAND, suivante sur la liste « Restons Saint-Polois ».

Aussi, je vous propose d'acter l'installation de Madame Laurence LAMIRAND comme nouvelle Conseillère.

Conformément à la demande qui nous a été faite, je cède la parole à Monsieur Adrien Nave avant de céder la parole à Monsieur Meeneboo.

**Monsieur NAVE** : Sur le point numéro 2, chers collègues, il y a des réflexions et des choix. L'élection du nouveau maire pour notre commune est un choix important qui doit se faire en responsabilité. L'élection municipale, d'un conseil municipal évidemment, voit surtout la rencontre d'un homme avec une population. Ce ne sera pas le cas aujourd'hui. Faut-il déposer une candidature ? Ne faut-il pas la déposer ? Ça a été une réflexion que nous nous sommes posée avec l'équipe du « Défi Saint-Polois », nous avons réfléchi, échangé avec des personnes diverses et il y a des réactions qu'il ne faut pas avoir.

Quelques minutes avant ce conseil, nous en parlions encore d'ailleurs. Alors, maintenant il faut faire un choix, par respect pour Jean-Pierre Clicq et pour nos électeurs, je vais donc déposer ma candidature.

Etre une personne publique, c'est se faire le porte-parole d'une partie de la population et face aux réactions qu'il y a eu tout à l'heure, je ne peux pas les décevoir. Etre candidat, c'est aussi faire la preuve d'un respect pour Jean-Pierre Clicq. Ce soir, le vote se fera du coup à bulletin secret avec un isolement, avec deux candidats loin des consignes politiques et c'est le ressenti de chacun, selon les convictions qui sont propres qui lui devra guider nos votes.

Nous n'avions peut-être pas l'intention de dire les quelques phrases qui vont suivre mais je vais les dire, en respect.

Qui sera demain le meilleur défenseur de Saint-Pol-sur-Mer face au Maire de Dunkerque ?

Qui ? Qui je pense ne veut pas du bien de notre commune.

L'autonomie de Saint-Pol-sur-Mer est déjà affaiblie avec la fusion association, le choix qui doit être fait c'est celui des responsabilités, de la capacité à tenir ou non tête à Monsieur le Maire de Dunkerque. Selon le choix qui ressortira ce soir des élections, un choix qui conduira ou non à avoir un Maire qui ne sera pas présent au Conseil Municipal de Dunkerque pour défendre sa population. C'est ce choix qu'il faut faire en responsabilité, c'est ce choix qu'il ne faudra pas regretter.

Je vous remercie.

**Christophe CLAEYS** : Monsieur Meeneboo, je vous invite à présider l'élection du prochain Maire de Saint-Pol-sur-Mer.

Je cède la parole à Monsieur René MEENEBOO, doyen d'âge de l'Assemblée afin de procéder à l'élection du Maire.

## **PROCES VERBAL DES DEBATS TENUS A PROPOS DE L'ÉLECTION DU MAIRE DÉLÉGUÉ**

**Monsieur MEENEBOO** : Mesdames et Messieurs.

Compte-tenu du décès de notre maire, Jean-Pierre Clicq, il y aura lieu de procéder (émotion) alors je reprends, de procéder aujourd'hui à l'élection d'un nouveau Maire délégué

Conformément aux dispositions des articles L.2113-20 et L.2122-8 du CGCT, il m'appartient en qualité de doyen d'âge de présider la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire délégué.

Dans le respect de l'article L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

\*\*\*\*\*

Nous pouvons maintenant passer à l'élection du Maire délégué.

Nous avons reçu les candidatures de Monsieur Christophe CLAEYS et de Monsieur Adrien NAVE.

Y-a-t-il d'autres candidats ?

Je vous invite à prendre la première enveloppe qui se trouve devant vous et qui porte la mention « ELECTION DU MAIRE DELEGUE ». Vous y trouverez un bulletin de vote pour chacun des candidats déclarés, un bulletin de vote blanc ainsi qu'une enveloppe jaune.

A l'appel de votre nom, vous vous rendez dans l'isoloir, placez le bulletin de votre choix dans l'enveloppe jaune et le mettez dans l'urne prévue à cet effet.

Pour le dépouillement, je demande aux 2 plus jeunes conseillers, à l'exception de Monsieur NAVE, candidat, de rejoindre la table de dépouillement après avoir voté. Il s'agit de Monsieur Tanguy BRICHE et de Madame Camille ANDRIES.

Ils seront assistés pour cela de deux directeurs, Madame Gwenaëlle BOCKET et Monsieur Laurent VERSCHEURE.

Monsieur BRICHE, je vous remercie de bien vouloir faire l'appel des conseillers deux par deux afin de procéder au vote. Je vous précise que nous avons reçu le pouvoir de :

- Mme Laurence VERHAEGHE à Fabien CLEMENT

\*\*\*\*\*

**Monsieur BRICHE** : Je vous invite donc à vous lever pour aller voter dans l'isoloir

*Monsieur Briche nomme 2 à 2 :*

- Monsieur CLAEYS Christophe et Madame LENOIR Marjorie
- Monsieur MEENEBOO René et Madame OUGHAZDI Cindy
- Monsieur DEGUINES Dominique et Madame LEFEBVRE Nathalie

- Monsieur BOUREY Luc et Madame TABIBOU Salmata
- Monsieur HAUDIQUET Roland et Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc
- Madame GOURDEN Marie-Claire et Monsieur MASURE Philippe
- Madame CATOIRE Annick et Monsieur CLEMENT Fabien
- Monsieur HUTIN Christian et Madame CABARET Martine
- Madame LAMIRAND Laurence et Madame MAES Nathalie
- Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel et Madame VERAEGHE Laurence
- Monsieur MEERSEMAN Olivier et Madame DUMARQUEZ Valérie
- Monsieur NICOLLE Thomas et Madame DAHMANI Fatiha
- Madame ANDRIES Camille et Monsieur LEMAIRE Bruno
- Madame DEFRANCE Nadine et Madame KUZNIEWSKI Anne
- Monsieur NAVE Adrien et Monsieur BRICHE Tanguy
- Monsieur COEUGNART Albert et Madame LEGROS Nathalie
- Madame VANDORME Catherine et Monsieur BAYRAKTAR Oskän
- Madame VARLET Virginie

\*\*\*\*\*

**Monsieur MEENEBOO** : Mesdames, Messieurs, le vote est terminé, nous allons maintenant procéder au dépouillement.

*Dépouillement effectué par M. BRICHE, Mme ANDRIES, Mme BOCKET et M. VERSCHEURE.*

**Monsieur MEENEBOO** : Mesdames et Messieurs,

Voici les résultats de l'élection du Maire :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 16
- Nombre de suffrages obtenus :
  - Monsieur CLAEYS : 24 Voix
  - Monsieur NAVE : 5 Voix

Monsieur CLAEYS est élu Maire de Saint Pol sur Mer.

#### Applaudissements

J'adresse toutes mes félicitations à Monsieur Claeys, à notre compagnon Christophe, voilà et je demande à Christian HUTIN de lui remettre l'écharpe du Maire. Voilà. Merci. Merci Christian.

**Monsieur CLAEYS** : Merci, Merci à tous !

J'ai effectivement le grand honneur de succéder à Christian et à Jean-Pierre au poste de Maire de Saint Pol sur Mer. Je remercie les membres de ce conseil de leur confiance.

C'est un honneur, je l'ai dit ; mais c'est surtout une immense responsabilité.

Ceux qui me connaissent le savent, si je me considère comme un citoyen engagé, je ne me suis jamais projeté comme homme politique voulant faire une carrière ou conquérir des postes.



Des circonstances dramatiques m'amènent à faire mon devoir, à prendre mes responsabilités. Je le fais en sachant pleinement ce que je dois aux Saint-Poloises et aux Saint-Polois, à notre équipe, à Jean-Pierre qui a conduit notre liste et a dirigé notre commune et à qui forcément je pense en cet instant.

Lors des dernières élections municipales, les Saint-Poloises et Saint-Polois qui nous ont fait confiance ont voté pour une liste mais également pour un programme.

J'aurai à cœur de respecter nos engagements ; en animant notre équipe, en m'appuyant sur les compétences de nos agents municipaux, en valorisant toutes les forces et les talents de notre ville ; pour mettre en œuvre notre programme et ses priorités, basées sur le mieux-vivre des habitants.

La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous malheureusement mais cela ne doit pas nous empêcher d'agir et de préparer l'avenir. Avec nos partenaires, nous devons poursuivre la transformation et la modernisation de notre commune ; nous devons mettre en œuvre des grands projets comme le NPNRU, la grande salle de sport, poursuivre des politiques ambitieuses de transition écologique, de paysagement, d'aménagement des espaces publics ; sans oublier le soutien à la vie associative qui fait toute la richesse et la personnalité de Saint Pol sur Mer.

Oui, la tâche est immense.

Alors, une fois encore, il nous faut être à la hauteur de notre commune et de ses habitants. Et, pour cela, je n'ai que deux mots à vous dire : au travail !  
Et bien sûr, vive Saint Pol sur Mer !

**Madame VARLET** : Monsieur le Maire, Chers collègues Elus, Mesdames et Messieurs,

Avant de démarrer mon intervention au nom de la liste « Vivre notre Ville », je souhaite tout d'abord féliciter Monsieur Christophe Claeys pour son élection en qualité de Maire de Saint-Pol-sur-Mer dans les circonstances que nous connaissons tous.

Monsieur le Maire, comme j'ai pu l'indiquer lors du Conseil Consultatif d'installation en juillet dernier, la force de la démocratie, c'est le respect de l'opposition dès lors que celle-ci s'exprime avec argument et avec un esprit constructif. L'opposition doit rester essentielle à la vie démocratique municipale Saint-Poloise. Ceux qui pensent qu'une opposition faible sert le pouvoir en place se trompent. Une opposition que l'on voudrait faible en la muselant ou en ne laissant filtrer aucune information sert les extrêmes de manière volontaire ou involontaire, je ne sais finalement lequel des deux est le pire.

A notre sens, la vie politique se nourrit de débat d'idées et de la confrontation de points de vue. De la contradiction, de la participation naissent de la richesse. Mes colistiers et moi-même serons donc toujours attentifs et vigilants quant aux mesures qui seront prises et veilleront sans cesse à ce que l'intérêt et le bien être des Saint-Polois soient évidemment la seule priorité de votre politique. Nous serons donc constructifs, vigilants et combatifs.

Nous serons particulièrement vigilants à une application stricte de la loi par le Maire au regard des embauches municipales. Nous serons attentifs aux projets relatifs à l'urbanisme, la défense de notre environnement est une priorité. Pour ce qui est des finances municipales, nous souhaitons qu'il y ait rapidement un état des lieux objectif et transparent des trois années écoulées soit avant le Covid qui aura obligatoirement une incidence sur les budgets municipaux à venir. Cet état des lieux est indispensable à la foi pour que tous les élus connaissent en toute indépendance l'état des finances aujourd'hui mais également pour savoir ce qu'il sera possible de réaliser financièrement dans le mandat à venir.

L'économie, qu'elle soit commerçante, artisanale est le moteur de la vie des Saint-Polois. Il faut arrêter de subir et prendre les devants comme le font quasiment toutes les communes du territoire. Il faut, à l'heure de la crise que nos concitoyens subissent, avoir le courage de dynamiser et d'être inventif. Pour cela, il faut être à l'écoute de tous et travailler avec tous sans distinction.

Enfin, Monsieur le Maire, vous qui prenez le relais par le funeste destin, il est indispensable de vous rappeler qu'aucun Saint-Polois ne doit être oublié, avec la mise en place d'une politique sociale juste, solidaire et modernisée.

Les élus de la liste « Vivre notre ville » resteront donc vigilants mais toujours constructifs car pour nous il est important de rappeler que chacun, avec nos différences, nous construirons Saint-pol ensemble. Je vous remercie.

**Monsieur NAVE** : Monsieur le Maire, chers collègues,

Parce que nous avons le respect de la France qui nous est attaché au cœur, parce que nous avons le respect des institutions de notre commune, de ses élus, parce que nous sommes respectueux, parce que c'est fondamentalement ce qui nous différencie de beaucoup d'autres, nous vous félicitons pour votre élection.

Mais ce soir, je suis profondément attristé de l'attitude du premier Adjoint, de son attitude avant les élections du nouveau Maire, de ses regards, de ses propos dans un moment si solennel, si important, si attristant. Nous aurions souhaité que cela se passe autrement. Nous l'avions imaginé en tout cas. Nous aurions pensé, mais finalement le fait que vous ne récoltiez pas la majorité, la totalité des voix de votre équipe ce soir est finalement peut-être une preuve, une preuve que vous n'allez pas être capable de rassembler derrière vous

Comme nous l'avons dit à Jean-Pierre, comme nous continuerons à le dire, nous serons des élus responsables, vigilants, travailleurs comme nous l'avons toujours été depuis 2014 au sein de ce Conseil Municipal. Des élus qui proposent une autre voix, une autre alternative, des élus attachés à l'importance des habitants, à l'importance de la commune, nous nous étions réjouis au soir de l'élection municipale que finalement le bloc, le bloc qui défend Saint-Pol-sur-Mer recueille 70% des voix, plus de 70% des voix. Mais nous sommes inquiets quand nous voyons le comportement de certains. La force de la démocratie c'est le respect de l'opposition, la force de la démocratie c'est le respect de l'opposition. Gardez Mesdames et Messieurs les Elus les pieds sur terre, gardez Monsieur le Maire les pieds sur terre. Il faudra avoir les épaules pour la fonction que vous occupez.

Nous souhaitons à Saint-Pol-sur-Mer ce soir de réussir. Quoiqu'il arrive nous espérons pouvoir travailler comme nous avons pu le faire autrefois avec Christian Hutin, comme nous avons pu le faire autrefois avec Jean-Pierre Clicq, nous espérons pouvoir continuer à travailler dans le respect pour le bien de la commune, pour le bien des Saint-Polois.

Je vous remercie

**Monsieur HUTIN** : Je n'ai pas mes lunettes, je pense que ça va être une grande improvisation. Il est des choses qui sont indicibles, totalement indicibles et ce soir je me permets de rappeler au Conseil que nous sommes présents ici parce que notre Maire est décédé. Quand j'ai remis le collier de Christophe tout à l'heure, celui avec lequel il est parti, c'était le mien qui avait été recousu régulièrement par ce que l'on peut appeler « des petites mains » de la mairie mais des gens formidables et qui, ont fait la vie des mariages. René tu en sais quelque chose. Voilà.

Ce qui est indicible, c'est ce que, un certain nombre de gens appellent les réseaux sociaux que moi j'appelle les réseaux antisociaux. Et je le dis très clairement, ce sont des gens qui se cachent, ou pas, derrière des pseudos et qui vont gaiement, très gaiement pour aller jusqu'à des niveaux mortifères. Qui vont jusqu'à ce que des parents et des enfants meurent, on en parle régulièrement.

Cette honte aujourd'hui est absolument lamentable. Des réseaux sociaux, des réseaux qui ne comprennent rien, des réseaux qui sont capables d'aller jusqu'au bout du monde pour emmener des gens dans des difficultés considérables et pas forcément des gens comme mon ami Jean-Pierre. Aussi pour des gens qui ont 8 ans, 10 ans, 12 ans et qui sont harcelés, c'est une honte. Et ces gens qui, tous les matins, se réveillent avec leur montre connectée et qui ne pensent qu'à une seule chose, c'est dire du mal des autres ou d'essayer de marcher sur une espèce de complotisme absolu. Je tiens à dire que ça c'est vraiment lamentable. Et ce sera ma première parole, ce sont des choses qu'on appelle indicible. IN-DI-CI-BLE !

Ces gens qui le matin se réveillent en disant des saloperies, des gens qui réussissent à les faire mourir, c'est honteux et je suis profondément marqué politiquement, humainement, d'une manière humaniste parce que j'ai été toubib avec Jean-Pierre par rapport à ça.

Et je demanderai à tout le conseil de Saint-pol, c'est un tout petit conseil ici à Saint-pol, ce n'est pas nous qui allons révolutionner la France. J'ai posé un certain amendement, etc... la neutralité, il faut laisser faire aux gens ce qu'ils veulent. Il y a des gens qui meurent aujourd'hui de ce genre de chose. Il y a des gens qui sont abominables parce que, tous les matins, ils se réveillent en disant des saloperies sur d'autres gens et ça marque et je peux le dire parce que je l'ai vu il n'y a pas si longtemps que ça, voire il y a très peu de temps, Jean-Pierre, il a été extrêmement marqué par cela. Et rien, RIEN n'est innocent.

Dans un deuxième temps, il y a des choses qui sont indicibles, j'ai bien fait d'oublier mes lunettes parce que je vais improviser. Il y a des choses qui sont indicibles et des choses qui sont dicibles. C'est-à-dire que partout où ma parole, où mon idée se prête, on a entendu la chanson, la merveilleuse chanson de France Gall « évidemment, évidemment » on a un sentiment de mal être, on a un sentiment de ... Elle est très belle cette chanson.

Mais cette chanson de France Gall elle est merveilleuse mais il y a une nouvelle chanson qui est très très belle que j'ai entendu hier soir c'est Grand Corps Malade et Louane. Ils parlaient d'un brouillard, le brouillard de ce que peut être la vie quand on perd quelqu'un et tous ici on a perdu quelqu'un, quelles que soient nos valeurs. Et ce brouillard on ne peut pas l'oublier parce que ici ou que je regarde à Saint-Pol, il y a la Ferme marchand, le beffroi, les Jacquemarts, il y a la dernière réalisation qu'on a faite avec Jean-Pierre qui est la piscine intercommunale, il y a un nombre de réalisation de lotissements, le pôle administratif, où on est ici je ne sais pas si un élu ici a connu ...

Si, tu connais-toi (*en désignant Madame Tabibou*) il y a en quelques-uns, qui ont connu comment c'était avant.

Je me rappelle très très clairement quand je suis allé au Centre Romain Rolland en défendant le fait que, le cul d'un Saint-Polois ça valait le cul d'un Dunkerquois et qu'il avait le droit de s'asseoir sur un fauteuil un peu en velours. Tout ce qu'il y a ici c'est une histoire de Jean-Pierre, de moi, de notre équipe. Tout ça a été de belles réalisations et nous avons envie de faire mieux, en particulier sur la politique de la ville et je pense qu'on avait grandement raison et ça traîne depuis bien trop longtemps cette politique de la ville parce que le nombre de fois où je suis allé faire des jurys...

Je n'ai rien vu, jusqu'à présent.

On est dans une situation où les gens n'ont plus confiance et malheureusement c'est à nous de le faire, c'est à nous de leur faire penser d'avoir confiance et je dirai une petite chose simple, très très simple, il y a 10 ans on avait trouvé le financement, non je vais être plus clair que ça, politiquement ce sera encore plus dur. Jean-Pierre Clicq a été pendant 12 ans Vice-président aux affaires foncières de la Communauté Urbaine. Je n'ai pas vu un quart de poils d'hommages, or aujourd'hui un bon nombre de choses qui s'inaugurent dans le cadre de la communauté urbaine, c'est Jean-Pierre Clicq qui était à l'initiative.

La deuxième chose où je suis très en colère, c'est qu'il y a bien longtemps que nous eussions dû avoir notre salle intercommunale de sport qui était payée par la région à l'époque. Alors bon, à l'époque l'un de ceux qui m'a envoyé des messages de sympathie pour Jean-Pierre Clicq d'ailleurs, Jeannine et Michel Delebarre dont on sait qu'ils n'ont plus aucune intention de faire quoi que ce soit dans la politique Dunkerquoise. Peut-être est-ce parce que c'était l'époque de Michel Delebarre ? Je n'en sais rien. En tout cas moi je propose officiellement, dans le cadre de ce Conseil, que s'il y a une grande salle... un jour qu'elle s'appelle Jean-Pierre Clicq.

La dernière chose que je voudrais dire très sincèrement, c'est que, dans cette ville de Saint-Pol-sur-Mer où tout le monde essaie en permanence de parler du Maire délégué, du Maire de machin délégué etc... Il y a une loi, une loi qui est ancienne, oui mais elle existe encore.

Notre ville est une ville associée, ce n'est pas une ville fusionnée et je sais que Christophe y est très attaché. Nous sommes une ville associée.

Mais le Maire de Dunkerque, le Maire de Lyon, le Maire de Nantes est un Maire Délégué, c'est son Conseil qui lui délègue ses possibilités et on lui délègue encore plus. Qu'on arrête de me dire que le Maire de Saint-Pol est un Maire délégué. Un Maire de Saint-Pol est un Maire à titre permanent qui a la puissance de cette association de commune, qui est d'une rigidité absolue et si ça ne va pas, ce n'est qu'un au revoir les enfants. Donc le Maire de Saint-Pol n'est pas un Maire délégué, le Maire de Saint-Pol est un Maire à part ENTIERE et Christophe Claeys qui est un mec exceptionnel est un Maire à part ENTIERE.

### *Applaudissements*

La dernière chose et vous ne m'en voudrez pas parce que je vais être très franc, j'avais téléphoné à Adrien en lui demandant de ne pas présenter sa candidature mais je peux comprendre cet après-midi qu'il n'ait pas pu le faire par rapport à son mouvement politique, etc. ... mais je l'ai appelé, ça se fait et je lui ai dit, tu sais il y a quelqu'un qui est décédé, donc ça ne se fait pas.

Il m'a dit : je suis embêté ... Ok ça s'est fait comme ça mais ça s'est fait proprement.

En dehors de ça, pour toutes les raisons que j'ai dites tout à l'heure par rapport à internet et l'abomination que j'ai vécue et que Jean-Pierre a vécue, je vais clôturer mon compte Facebook dans les jours qui viennent comme beaucoup de députés et comme beaucoup de, oui, d'hommes politiques, de journalistes, d'hommes publics, je ne veux plus que ça serve à ça.

La France a été, je suis un historien modeste comme dirait Patrick Oddone mais on s'aime bien pour ça. Ces dénonciations publiques, ces horreurs... donc je fermerai mon compte Facebook.

La deuxième chose c'est que c'est probablement et assurément ma dernière prise de parole dans cet hémicycle que j'ai construit avec Jean-Pierre. Il n'y a pas deux Maires de Saint-Pol qui peuvent exister, par contre il y a un Maire de Saint-Pol qui peut compter sur un frère. Très clairement, et je serais toujours à côté de lui quand il aura besoin d'un vieux truc, enfin bon, d'archéologues, de photographes anciens et peut-être un peu de stratège, et je serais toujours là, ici, j'avais promis à Jean-Pierre d'arrêter ce mandat en décembre, je l'arrêterai un petit peu avant mais Christophe est franchement pour Saint-Pol l'un des hommes... Alors, on lui a reproché d'avoir 37 ans, c'est quand même un vieux, parce que quand j'ai été élu Maire, je ne sais plus si j'avais 33 ou 34, je m'en rappelle plus. Je pense à François Baroin, je discutais d'ailleurs de ça, on n'était pas d'accords tous les deux mais lui non plus il ne savait plus. Et donc j'étais peut-être le plus jeune Maire de France où lui d'une ville de plus de vingt mille habitants.

Mais dans une ville comme Saint-Pol, il y a des jeunes et on a la chance d'avoir René Meeneboo qui connaît les anciens et on a la chance d'avoir une vraie volonté politique, d'indépendance et d'honnêteté et aussi, je le dis aussi, le côté républicain, le côté bleu blanc rouge et bien je serais toujours là. Je suis à l'automne de ma vie personnelle parce que j'ai eu des grosses difficultés récemment. Je suis à l'hiver

de ma vie politique. Ce sera ma dernière intervention, c'est pour ça qu'elle est longue. J'en ai globalement encore pour vingt-deux minutes (*rires*) mais cette conversation correspondra à l'amour que j'ai pour ma ville, à l'amour que j'ai pour l'ensemble des associations que j'ai connues, à l'amour ... il n'y a pas un endroit dans ma maison où je n'ai pas Saint-Pol-sur-Mer, il n'y a pas un endroit au monde, il n'y a rien ....

Et donc voilà, on a un gars exceptionnel, et je demanderai à tout le monde de l'aider. Il est jeune mais à côté de ça, cette ville le mérite et elle mérite aussi qu'on lui garde son indépendance, qu'elle ne se fasse pas manger.

Mais, c'est lui le patron, et si le patron a besoin de venir voir un vieil ouvrier pour lui demander comment fonctionne la vieille machine, je serai présent.

La dernière chose et je terminerai par-là, encore quarante-sept minutes (rire)... La dernière chose et je terminerai par-là, oui ce n'est pas de bol j'ai pas mes lunettes et c'est le bazar, c'est que, ce sera un grand respect pour l'ensemble du Conseil et je ne voudrai jamais qu'il y ai un imbécile qui dise l'inverse. Je suis allé au bout de mon courage (émotion), d'accord, donc je vais monter dans mon ancien bureau, là maintenant. Il n'y a pas deux maires à Saint-Pol, y en a pas trois non plus, le Maire il s'appelle Christophe Claeys et c'est un beau gars.

Donc, je vais monter là-haut et Christophe, je ne pourrai pas t'offrir un livre, une BD « d'is no good » comme j'offrais tous ans à l'anniversaire de Jean-Pierre. Tu seras vizir à la place du vizir.

Et voilà, et bien je vais monter dans mon petit fauteuil et désormais c'est toi le patron mais t'es un sacré beau patron. Voilà.

## **PROCES VERBAL DES DEBATS TENUS A PROPOS DE LA FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE DELEGUE**

**Rapporteur** : Le Maire délégué

**Monsieur CLAEYS** : Merci encore Christian pour cette intervention.

Je vous propose de continuer, de terminer ce Conseil avec donc la troisième délibération, nous allons fixer le nombre d'adjoints au maire.

Il est rappelé au Conseil Consultatif que, conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du CGCT, l'Assemblée détermine le nombre d'Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil.

Il est donc proposé à l'Assemblée de fixer à huit le nombre d'adjoints au maire comme initialement voté lors du Conseil d'installation de juillet dernier.

Si vous êtes d'accord, nous allons procéder au vote.

Qui vote pour ?

Qui s'abstient ?

Qui vote contre ?

Merci.

## **PROCES VERBAL DES DEBATS TENUS A PROPOS DE L'ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE DÉLÉGUÉ**

**Rapporteur** : Le Maire délégué

**Monsieur CLAEYS** : Quatrième délibération.

Nous allons donc procéder à l'élection des adjoints au Maire, conformément à l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Je vous invite donc à prendre la seconde enveloppe qui se trouve devant vous et qui porte la mention « ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE DELEGUE ». A l'intérieur, vous y trouverez un bulletin de vote proposé par la liste « Restons Saint-Polois », un bulletin de vote blanc ainsi qu'une enveloppe bleue.

Est-ce qu'il y a d'autres listes proposées ?

Pour le dépouillement, je demanderai aux deux conseillers qui ont fait office de scrutateurs à l'élection du Maire, de rejoindre la table de dépouillement après avoir voté. Il s'agit donc de Monsieur Tanguy BRICHE et de Madame Camille ANDRIES.

Ils seront assistés pour cela des deux directeurs, Madame Gwenaëlle BOCKET et Monsieur Laurent VERSCHEURE.

A l'appel de votre nom, vous vous rendrez dans l'isoloir, placerez le bulletin de votre choix dans l'enveloppe bleue et le mettrez dans l'urne prévue à cet effet.

Monsieur BRICHE, je vous remercie de bien vouloir faire l'appel des conseillers deux par deux comme on l'a fait précédemment.

**Monsieur BRICHE** :

- Monsieur CLAEYS Christophe et Madame LENOIR Marjorie
- Monsieur MEENEBOO René et Madame OUGHAZDI Cindy
- Monsieur DEGUINES Dominique et Madame LEFEBVRE Nathalie
- Monsieur BOUREY Luc et Madame TABIBOU Salmata
- Monsieur HAUDIQUET Roland et Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc
- Madame GOURDEN Marie-Claire et Monsieur MASURE Philippe
- Madame CATOIRE Annick et Monsieur CLEMENT Fabien
- Monsieur HUTIN Christian et Madame CABARET Martine
- Madame LAMIRAND Laurence et Madame MAES Nathalie
- Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel et Madame VERAEGHE Laurence
- Monsieur MEERSEMAN Olivier et Madame DUMARQUEZ Valérie
- Monsieur NICOLLE Thomas et Madame DAHMANI Fatiha

- Madame ANDRIES Camille et Monsieur LEMAIRE Bruno
- Madame DEFRANCE Nadine et Madame KUZNIEWSKI Anne
- Monsieur NAVE Adrien et Monsieur BRICHE Tanguy
- Monsieur COEUGNART Albert et Madame LEGROS Nathalie
- Madame VANDORME Catherine et Monsieur BAYRAKTAR Oskän
- Madame VARLET Virginie

\*\*\*\*\*

*Dépouillement par M. BRICHE, Mme ANDRIES, Mme BOCKET et M. VERSCHEURE.*

**Monsieur CLAEYS** : Mesdames, Messieurs, le vote est terminé, nous allons maintenant procéder au dépouillement.

**Monsieur LEMAIRE** : Monsieur le Maire, si on pouvait profiter du dépouillement, avez-vous pensé à la minute de silence qu'on n'a pas fait au début de séance, enfin si c'est prévu ?

**Monsieur CLAEYS** : C'est prévu à la fin. En fait, on a commencé par les hommages, c'est la raison pour laquelle on a commencé par ça. Voilà.

\*\*\*\*\*

**Monsieur CLAEYS** : Mesdames et Messieurs,

Voici les résultats de l'élection des adjoints :

- |   |    |
|---|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 34 |
| - Bulletins blancs ou nuls :                | 10 |
| - Suffrages exprimés :                      | 24 |
| - Majorité absolue :                        | 13 |
| - Nombre de suffrages obtenus :             |    |

La liste « Restons Saint-Polois » obtient donc 24 voix et elle se répartie de la manière suivante :

Monsieur Dominique DEGUINES est nommé premier adjoint.  
Madame Marjorie LENOIR est nommée deuxième adjointe.  
Monsieur René MEENEBOO est nommé troisième adjoint.  
Madame Cindy OUGHAZDI est nommée quatrième adjointe.  
Madame Luc BOUREY est nommé cinquième adjointe.  
Monsieur Nathalie LEFEBVRE est nommée sixième adjointe.  
Monsieur Olivier MERSSEMAN est nommé septième adjoint.  
Madame Salmata TABIBOU est nommée huitième adjointe.

*Applaudissements*

J'ai donc le plaisir de remettre son écharpe à Olivier.



## **PROPOS DE CLOTURE**

**Monsieur CLAEYS** : Avant de clôturer ce Conseil, je vais demander à chacun de se lever et tous ceux qui connaissent Jean-Pierre savent qu'effectivement une minute de silence est tout à son honneur mais je pense qu'il aurait préféré une minute d'applaudissements.

*Minute d'applaudissements.*

**Monsieur CLAEYS** : Merci pour lui. Je déclare le Conseil Municipal clos. La séance est levée.